

HORAIRES DE TIR

Association : 0745274 **S.M.O.C. SAINT-JEAN-DE-BRAYE**

Lieu: Saint Jean de Braye

* Cette convocation tient lieu de justification.

* Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :

- Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.

- Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).

* Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.

* Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.

501	Carabine 50m 60BC	Série	Jour / Heure de tir	Poste
82712389	AMALRIC-BOITE Maiwenn	CF 3 60BC	sam. 2 mai 2026 à 16:15	2
00513361	AUGER Patrick	S3 4 60BC	dim. 3 mai 2026 à 10:30	3
00602561	AUGER Véronique	D2 4 60BC	dim. 3 mai 2026 à 10:30	5
82913914	BAILLY Leo	MG 3 60BC	sam. 2 mai 2026 à 16:15	7
82511282	BOUQUET Stéphane	S2 4 60BC	dim. 3 mai 2026 à 10:30	7
82636829	BRAILLON Maxime	JG 2 60BC	sam. 2 mai 2026 à 14:30	7
82743195	CHERRIER Hugo	CG 3 60BC	sam. 2 mai 2026 à 16:15	6
82857137	DESDOUIITS GALISSIER Apolline	MF 3 60BC	sam. 2 mai 2026 à 16:15	4
82812311	EULIN Maël	MG 2 60BC	sam. 2 mai 2026 à 14:30	5
82487747	FEYDRI Amaury	S1 3 60BC	sam. 2 mai 2026 à 16:15	8
82712382	JARRET Ivan	CG 1 60BC	sam. 2 mai 2026 à 11:00	4
82577332	LEMAIRE Clara	D1 1 60BC	sam. 2 mai 2026 à 11:00	2
82821905	PELLETIER Léandre	CF 2 60BC	sam. 2 mai 2026 à 14:30	3



HORAIRES DE TIR

Association : 0745111 **CERCLE JULES FERRY TIR**

Lieu: Saint Jean de Braye

* Cette convocation tient lieu de justification.

* Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :

- Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.

- Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).

* Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.

* Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.

501	Carabine 50m 60BC	Série	Jour / Heure de tir	Poste
82596008	BROSSIER Thomas	S1 4 60BC	dim. 3 mai 2026 à 10:30	4
82917312	BRUNET Abigaëlle	JF 3 60BC	sam. 2 mai 2026 à 16:15	5
82683789	DARDAINE Ethan	JG 2 60BC	sam. 2 mai 2026 à 14:30	4
00073726	HATTON Raoul	S3 4 60BC	dim. 3 mai 2026 à 10:30	6
02109408	MAUDUIT Arnold	S2 3 60BC	sam. 2 mai 2026 à 16:15	3
03118778	MOULIN Denis	S3 1 60BC	sam. 2 mai 2026 à 11:00	6
82751140	NICOLAS-TANG Kyara	CF 4 60BC	dim. 3 mai 2026 à 10:30	2
02620688	VERGNE Jean-Paul	S3 4 60BC	dim. 3 mai 2026 à 10:30	8



HORAIRES DE TIR

Association : 0745170 **FRATERNELLE DE TIGY**

Lieu: Saint Jean de Braye

* Cette convocation tient lieu de justification.

* Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :

- Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.

- Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).

* Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.

* Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.

501	Carabine 50m 60BC	Série	Jour / Heure de tir	Poste
03434943	GRANDVILLAIN Marjorie	D1 1 60BC	sam. 2 mai 2026 à 11:00	5
82451748	GRANDVILLAIN Tessa	D1 1 60BC	sam. 2 mai 2026 à 11:00	3



HORAIRES DE TIR

Association : 0745002 **LA MAGDUNOISE TIR**

Lieu: Saint Jean de Braye

* Cette convocation tient lieu de justification.

* Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :

- Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.

- Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).

* Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.

* Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.

501	Carabine 50m 60BC	Série	Jour / Heure de tir	Poste
02653441	MANCEAU Franck	S3 2 60BC	sam. 2 mai 2026 à 14:30	6



HORAIRES DE TIR

Association : 0745287 **LA BERRICHONNE**

Lieu: Saint Jean de Braye

* Cette convocation tient lieu de justification.

* Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :

- Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.

- Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).

* Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.

* Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.

501	Carabine 50m 60BC	Série	Jour / Heure de tir	Poste
82719455	MARTIN Gabrielle	CF	mar. 28 avril 2026 à 00:01	